

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation Question écrite n° 63138

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le site academieen-ligne.fr. Lancée le 19 juin dernier, cette excellente initiative met à disposition de tous des ressources pédagogiques, du CP à la Terminale (L, ES, S), gratuites et librement téléchargeables ainsi que des outils pour s'exercer à mettre en oeuvre les différentes notions des programmes. Elle aimerait savoir s'il compte étendre cet intéressant outil aux programmes des voies technologiques et professionnelles, pour que tous les élèves puissent bénéficier de l'académie en ligne.

Texte de la réponse

Le 22 janvier 2009, le ministre de l'éducation nationale a confié au CNED la réalisation du site academie-enligne.fr: le nom retenu positionne le projet comme un nouveau service offert aux familles par le ministère, en complément des dispositifs existants. « Académie en ligne » s'adresse aux élèves, aux parents désireux d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité, ainsi qu'aux adultes souhaitant se replonger dans ce qu'ils ont eux-mêmes appris. Les ressources, proposées en accès gratuit, correspondent aux programmes d'enseignement du CP à la terminale. Cette première version du site privilégie le téléchargement : les séquences de cours peuvent être consultées ou imprimées en fonction des besoins, comme ressources complémentaires des cours suivis en présence. Les contenus couvrent, au total, 12 disciplines de l'école, du collège et des séries générales du lycée. Le choix des matières proposées s'est fondé sur le fait que les disciplines artistiques, l'EPS, les enseignements technologiques et professionnels supposent une pratique et se prêtent moins facilement à la mise en ligne, notamment en seul téléchargement. Le CNED est d'ores et déjà chargé de travailler à une nouvelle version du site « Les Essentiels », proposés sous une forme interactive, qui faciliteront une approche transversale : mise en relation de ces concepts et savoir-faire avec leurs prérequis et leurs applications dans différentes disciplines. Des notions-clé des enseignements technologiques et professionnels pourront ainsi être intégrées, en conformité avec les nouveaux programmes des séries professionnelles et technologiques consécutives à la réforme des lycées.

Données clés

Auteur: Mme Muriel Marland-Militello

Circonscription: Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 63138

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10547

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3072